

MINISTÈRE
des
SCIENCES ET DES ARTS
ADMINISTRATION
des
BEAUX-ARTS

Bruxelles, le 14 mai 1909.



N° 32770.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

~~ANNEXE~~

Messieurs,

Comme suite à ma dépêche du 23 avril 1909, même émargement, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il résulte d'une nouvelle communication de M. le Notaire De Doncker qu'un codicille annulant les dispositions testamentaires de M^e Oorlof en faveur de l'Etat vient d'être découvert.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

A la Commission directrice des
Musées royaux de Peinture et de sculpture, à Bruxelles.

N^o 32770.

Bruxelles, le 23 avril 1909.



N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

Messieurs,

ANNEXE

SOMMAIRE :

J'ai l'honneur de vous faire connaître que madame veuve Oorlof, décédée le 23 mars de cette année, a légué aux Musées royaux les œuvres suivantes :

- 1° Portrait de l'avocat Thielens, grand-père de son mari, par Lens;
- 2° Portrait d'une soeur de charité;
- 3° Deux portraits en forme de médaillon.

J'ai prié M. le Notaire De Doncker, chargé de liquider la succession de madame Oorlof, de faire soumettre ces œuvres à votre examen. Vous voudrez bien me faire connaître l'avis de votre collège concernant leur acceptation éventuelle.

Agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

LE MINISTRE,



A la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture,
à

BRUXELLES.

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

Bruxelles, le 7 - 5 - 1909

SECRETARIAT.

N^o

ANNEXE

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur

Signature le

Copié le

Retour le

Expédié le 8-5-09

Monsieur le notaire

Par une lettre du 23 ou
M. le baron Desvaux m'a informé
des vœux et des vœux que

fait connaître que madame
veuve Orlof de ce côté le 23
mars de cette année avait

légué les trois œuvres suivantes
aux musées royaux

1^o Portrait de l'empereur Thiers
par Delors

2^o Portrait d'une femme de charité

3^o Deux portraits en forme
de médailles.

M. le notaire vous prie
de lui adresser ces œuvres à l'examen

de votre collègue. Nous vous
prions en conséquence de vouloir

bien faire parvenir le legs
de madame veuve Orlof au
n^o 9 de la rue du Prince

recevez M. le notaire

A M. le notaire de Douker
15 rue de Namur

Exercice 19

Loi du Article

Allocation

Crédit au

Liquidation

Disponible

Chapitre No

Prévision

Crédit au

Liquidation

Disponible